



MANAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL
ISO 14001 EN 3 ÉTAPES

PROGRAMME

1.2.3

Environnement

(2009-2012)

avancer
à son rythme
c'est tout naturel



La Chambre Régionale et les Chambres de commerce et d'industrie de Provence Alpes Côte d'Azur Corse et leurs partenaires (ADEME, DIRRECTE, Région PACA) proposent aux entreprises régionales de mettre en place un système de management environnemental en 3 étapes.

**Pour la première année
du programme
(juin 2009-avril 2010),
36 entreprises régionales
s'engagent pour :**

- être exemplaires dans une démarche citoyenne porteuse de sens
- mobiliser leur personnel autour de valeurs communes
- optimiser leurs coûts de production
- anticiper et respecter les exigences environnementales



MANAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL
ISO 14001 EN 3 ÉTAPES

Provence Forêt

s'engage dans le programme 1.2.3 environnement

**Dans le sillage
de la coopération forestière
française, la coopérative
Provence Forêt (CPF),
créée en 1997,
entend faire reconnaître
la qualité
environnementale
de sa gestion forestière.**

Un enjeu sociétal

En PACA, 70% de la surface forestière est privée, soit près d'un million d'hectares. Regroupant plus de 2 000 propriétaires forestiers pour 100 000 ha de forêts, la coopérative possède désormais une forte responsabilité dans la gestion durable des forêts locales, mais aussi dans le développement de l'ensemble de la filière bois régionale.

Présente sur six départements, CPF propose une large palette de services et d'activités : expertise, programmes de gestion, travaux sylvicoles et de protection contre l'incendie, mais aussi commercialisation des bois.

Préparer l'avenir

La démarche de CPF repose sur une volonté de faire connaître et reconnaître la dimension éco-responsable et citoyenne de son travail. La coopérative s'appuie sur le référentiel commun développé par le mouvement coopératif français, qui repose simultanément sur la norme de management ISO 14001 et sur le label de gestion durable PEFC.

S'ajoute une évolution profonde de la filière bois, un accroissement à tous les niveaux de la demande en bois certifié "gestion durable". L'enjeu est doublement sociétal : d'une part la santé écologique des forêts nous concerne tous ; d'autre part nous faisons le pari que la filière bois est promise à un bel avenir.



Europôle de l'Arbois
Av. Louis-Philibert Bât. Laennec - BP 50005
13545 Aix-en-Provence Cedex 4

siege.social@provenceforet.fr - www.provenceforet.fr